



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25489>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-25489

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-André-les-Vergers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100322300016

Ville : SAINT ANDRE LES VERGERS

Code postal : 10120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=35010>

Identifiant interne de la consultation : M2025-04

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Catherine LEDOUBLE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A du Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A du Règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 31/03/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Le présent accord cadre est passé pour le compte de la Ville de Saint-André-les-Vergers Le contrat est constitutif d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande traité à prix unitaires. Le titulaire sera consulté à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique sous réserves des dispositions ci-dessous. En application de l'article R2162-4-2° du Code de la Commande Publique, les prestations de cet accord-cadre sont conclues avec un montant minimum et maximum annuel fixés comme suit : montant minimum : 25 000€ HT annuel montant maximum: 300 000€ HT annuel

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance et extensions du dispositif de vidéoprotection et déploiement d'un contrôle d'accès des bâtiments communaux-.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la réalisation de la maintenance et des travaux d'extensions du dispositif de vidéoprotection et le déploiement d'un contrôle d'accès des bâtiments de la Ville de Saint-André-les-Vergers. Conformément aux dispositions de l'article L2113-11 du Code de la Commande Publique (CCP), le présent contrat n'est pas alloti. Pour cause, la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet les prestations de vidéoprotection et de contrôle d'accès sont techniquement et fonctionnellement indissociable. D'où il s'ensuit que leur séparation compromettrait l'efficacité et la cohérence de l'exécution du marché. La gestion unifiée des systèmes de vidéoprotection et de contrôle d'accès est en effet essentielle pour garantir une coordination optimale et une intégration fluide des différentes composantes du système. Outre la nécessaire interopérabilité technique des prestations, la globalisation des prestations permettrait de réaliser des économies substantielles. A contrario, l'allotissement pourrait entraîner des coûts supplémentaires en raison de la duplication des efforts et la perte des avantages liés à une approche unifiée. De plus, les spécificités de la prestation nécessitent une expertise unique et une responsabilité globale pour garantir la fiabilité et la sécurité juridique du dispositif. Cela permet également de limiter les conflits de compétences, d'assurer une continuité de service en cas de litige et donc facilite la réalisation des prestations sur le plan technique et opérationnel Il résulte de ce qui précède que la coordination des prestations en cas d'allotissement rendrait de facto la gestion du marché disproportionnellement plus complexe pour la commune.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Saint-André-les-Vergers

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 1200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 17 avril 2025 (ou de la date d'accusé réception du courrier de notification si postérieure). L'accord-cadre est reconductible de manière tacite 3 fois, par période de 1 an, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Conformément aux dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire de l'accord-cadre ne peut refuser la reconduction. Si le représentant du pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, il adressera au titulaire, 2 mois au moins avant la fin du marché public, une lettre de non-reconduction du contrat, adressée en recommandée avec accusé de réception. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Le pouvoir adjudicateur met à disposition des candidats le dossier de consultation par voie électronique, gratuitement et en totalité,

par téléchargement sur le profil d'acheteur de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.xmarches.fr>. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Les sous-critère du critère valeur technique sont les suivants: +La compréhension du contexte, des enjeux et du périmètre du marché public ; sous-critère noté sur 5 points ; +L'organisation et la gestion du projet : - La qualité, l'expertise, l'expérience et la pertinence du dimensionnement de l'équipe projet et des moyens techniques consacrés au marché public, sous-critère noté sur 10 points ; - La qualité et la pertinence de la méthodologie relative aux opérations de travaux et au Service Après-Vente (SAV), sous-critère noté sur 15 points ; +Le descriptif technique détaillé des solutions de sûreté envisagées : - La qualité, la pertinence, le détail des solutions de sûreté et des équipements envisagés, sous-critère noté sur 5 points ; - La capacité d'interopérabilité, d'évolutivité et d'ouverture des solutions proposées, sous-critère noté sur 5 points ; +La qualité, la pertinence, la précision du planning de réalisation de la maintenance préventive et du mode opératoire proposé pour les différents types de maintenance, sous-critère noté sur 15 points ; +La pertinence des actions mises en place par le candidat en matière environnementale pour limiter ou réduire l'empreinte carbone, la consommation énergétique, les émissions de CO2, résultant de l'exécution de ce marché (certification, sensibilisation, consommation des véhicules utilisés etc...), sous-critère noté sur 5 points. S'agissant du critère prix, Le DQE mystère établi par la Collectivité ne sera pas joint au DCE. Afin de garantir les principes d'égalité et de transparence, ledit DQE a fait l'objet d'un dépôt chez un huissier de justice, en amont de la publication de la présente consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2025